

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Au quatrième trimestre 2008, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi aux demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, a chuté fortement (-10,8 % sur le trimestre et -18,9 % sur un an en données corrigées des variations saisonnières) sous l'effet conjugué d'une baisse importante du nombre d'offres d'emploi collectées auprès des employeurs (-8,7 % ce trimestre) et d'une hausse du nombre de demandes enregistrées (+1,6 %). La baisse des offres d'emploi collectées par Pôle emploi a touché, dans des proportions variables, presque tous les domaines professionnels tandis que la hausse des demandes d'emploi a concerné aussi une très grande majorité des domaines professionnels. Ce trimestre, la baisse des tensions sur le marché du travail s'est diffusée à tous les domaines professionnels et à toutes les régions.

La part des offres durables (sous contrat de plus de 6 mois) a continué à baisser ce trimestre et l'écoulement des demandes d'emploi s'est avéré plus difficile qu'au cours des trimestres précédents.

Dans le domaine professionnel du **bâtiment et des travaux publics**, la diminution des tensions sur le marché du travail, amorcée depuis début 2006, s'est accentuée en 2008, notamment en fin d'année (-21,1 % au quatrième trimestre 2008 et -36,4 % sur un an). La diminution de l'indicateur de tension a touché, sur un an, toutes les familles professionnelles. Elle a été particulièrement marquée pour les **ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction**, pour les **ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment** ainsi que pour les **conducteurs d'engins** et les **cadres du BTP**.

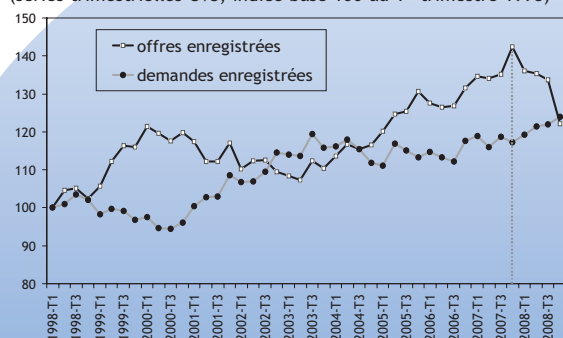
Les tensions sur le marché du travail ont diminué aussi fortement au quatrième trimestre 2008 dans tous les **domaines professionnels industriels** renforçant encore la tendance amorcée depuis le début de l'année 2008 (-18,6 % par rapport au trimestre précédent et -33,0 % sur un an).

Les baisses les plus importantes ce trimestre ont concerné la **mécanique, travail des métaux** (-25,3 % ce trimestre et -44,8 % sur un an) et la **maintenance** (-21,6 % ce trimestre, et -29,7 % sur un an), alors que les domaines de l'**électricité, électronique** (-17,2 % ce trimestre et -19,3 % sur un an) et des **process** (-7,8 % ce trimestre et -25,4 % sur un an) ont été relativement moins touchés ce trimestre. Le retournement à la baisse des tensions sur les métiers de l'industrie, plus récent que dans le domaine du BTP, est très important : l'indicateur de tension n'est resté au dessus de sa moyenne de longue période, ce 4^{ème} trimestre 2008, que pour les métiers de l'**électricité et de l'électronique** et pour les **ingénieurs et cadres de l'industrie**.

Pour les **professions du tertiaire**, les tensions entre offres et demandes d'emploi ont diminué également au quatrième trimestre 2008 (-8,7 % ce trimestre et -13,9 % sur un an) dans la grande majorité des domaines professionnels. Quelques professions ont connu cependant des tensions croissantes ce trimestre : les **aides soignants** (+15,9 %), les **infirmiers et les sages-femmes** (+14,4 %), les **employés et techniciens des assurances** (+3,0 %). Le retournement de conjoncture ayant été pour l'instant moins prononcé pour les métiers du tertiaire, quelques domaines connaissent encore des tensions plus élevées que leur moyenne de longue période : comme la **santé, action sociale, culturelle et sportive** et la **gestion administration des entreprises**.

Nazih TABET, Xavier VINEY (Dares).

Graphique 3
Offres et demandes enregistrées
(séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1^{er} trimestre 1998)

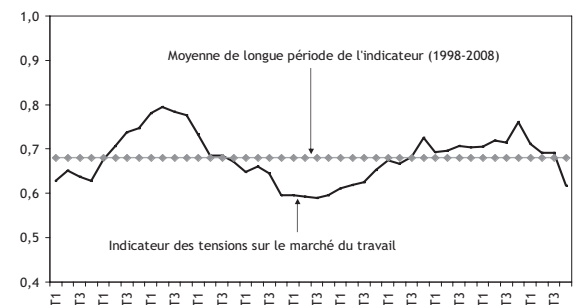


Le nombre d'offres collectées chaque trimestre par Pôle emploi a commencé à se replier début 2008 et a fortement chuté au 4^{ème} trimestre 2008 tandis que le nombre des demandes enregistrées a augmenté régulièrement : ces deux phénomènes expliquent la baisse importante de l'indicateur de tension sur le marché du travail enregistré sur l'année 2008.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 1
Offres sur demandes enregistrées à Pôle emploi
(séries trimestrielles, ratio CVS)

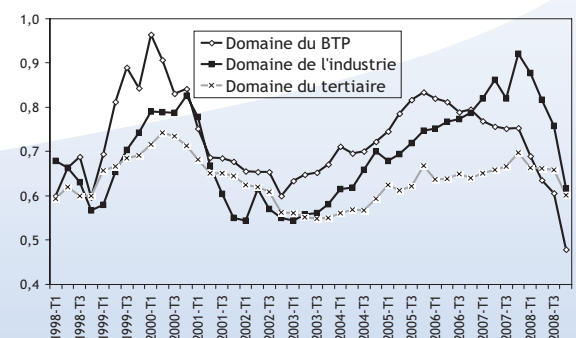


L'indicateur de tension a fortement diminué au cours de l'année 2008 (-18,9 % sur un an en données corrigées des variations saisonnières), si bien qu'il se situe actuellement en dessous de sa moyenne de longue période.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 2
Offres sur demandes enregistrées
par grands domaines professionnels
(séries trimestrielles, ratio CVS)



Au cours de l'année 2008, l'indicateur des tensions sur le marché du travail a très fortement diminué dans les domaines de l'industrie et de la construction. Dans le domaine tertiaire, l'indicateur des tensions a aussi nettement diminué au quatrième trimestre 2008 après s'être maintenu à un assez haut niveau aux cours des trois trimestres précédents.

L'indicateur des tensions sur le marché du travail est ainsi devenu inférieur à sa moyenne sur longue période (1998-2008) dans les trois grands domaines professionnels. Il n'a jamais été aussi bas depuis 10 ans dans le BTP.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

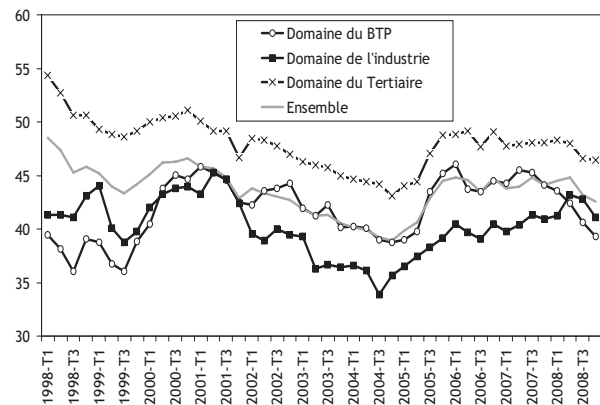
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi traitement Dares.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

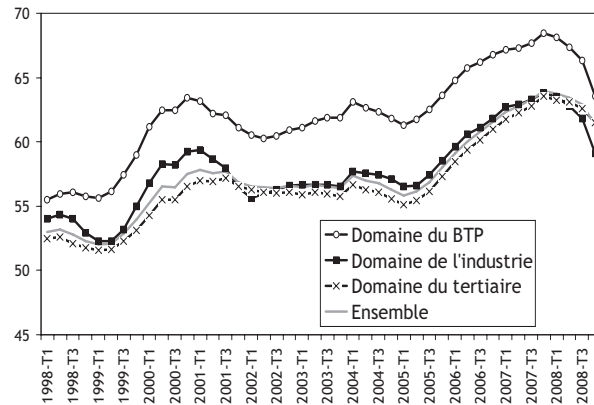
MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

Graphique 4
Part des offres de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



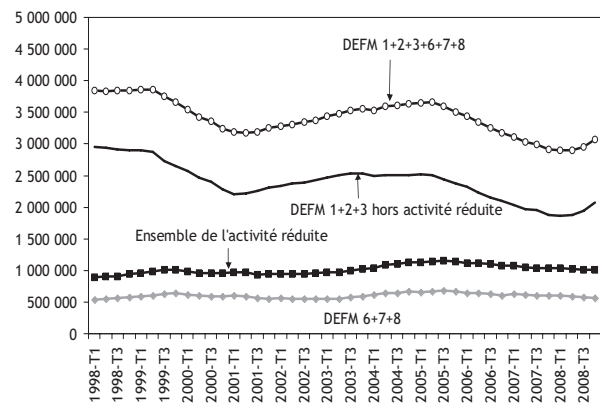
Au quatrième trimestre 2008, la part des offres d'emploi sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois a continué de se replier dans l'industrie. La baisse amorcée depuis le deuxième semestre 2007 s'est poursuivie dans le domaine de la construction. Pour les métiers du tertiaire, cette part a faiblement diminué, après la nette diminution enregistrée au troisième trimestre.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 5
Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



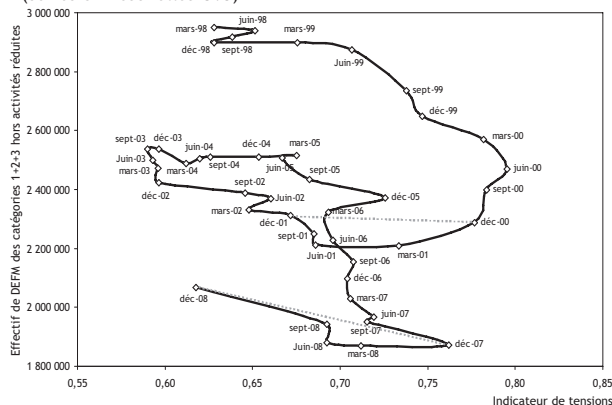
Le taux d'écoulement des demandes d'emploi a diminué au cours de l'année 2008 dans l'ensemble des grands domaines professionnels avec une chute plus marquée dans les domaines professionnels de l'industrie et de la construction au 4^{ème} trimestre 2008. Le taux d'écoulement des demandes d'emploi reste plus important dans le BTP que dans l'industrie et le tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 6
Demandeurs d'emploi selon les catégories (séries trimestrielles CVS)



Sur le champ des 73 familles professionnelles retenues dans la mesure des tensions sur le marché du travail (voir Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3, hors activité réduite, a fortement augmenté au quatrième trimestre 2008 (+6,4 %). Cette évolution est proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite, pour toutes les 86 familles professionnelles confondues (+8,0 % au 4^{ème} trimestre 2008).
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

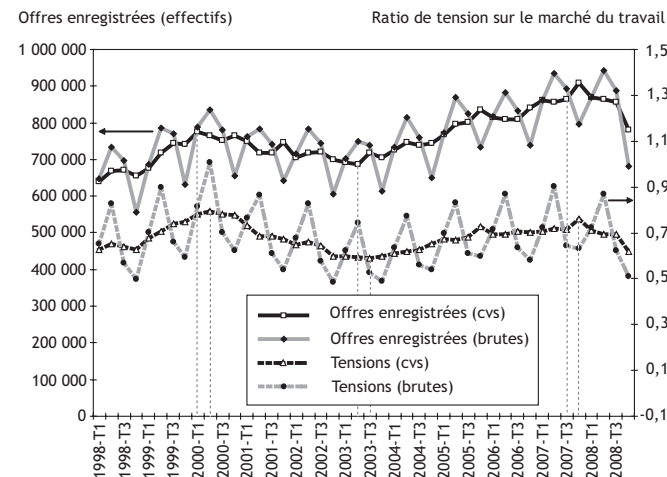
Graphique 7
Demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1+2+3 hors activités réduites et indicateur de tensions (séries trimestrielles CVS)



La baisse des tensions (-18,9 %) entre les 4^{èmes} trimestres 2007 et 2008 s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de DEFM hors activité réduite des catégories 1, 2, 3 de +10,5 % sur la même période. Du 4^{ème} trimestre 2000 au 4^{ème} trimestre 2001, la diminution des tensions de -13,5 % s'était accompagnée d'une augmentation du nombre de DEFM hors activité réduite de +1,1 %.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

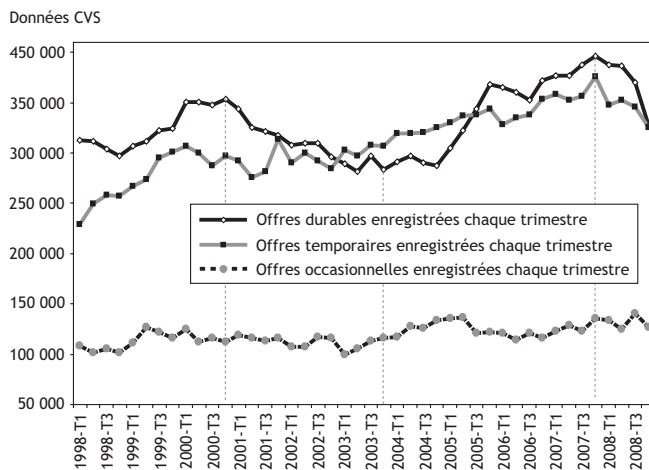
ZOOM SUR...

Comparaison du profil d'évolution des flux d'offres enregistrées chaque trimestre à celui des tensions sur le marché du travail de 1998 à 2008



Les flux d'offres collectées chaque trimestre par l'ANPE (devenue Pôle emploi début 2009) ont augmenté tendanciellement au cours de la dernière décennie, s'étalant entre 640 000 début 1998 et 910 000 fin 2007. Ces flux reflètent les cycles conjoncturels et leur valeur brute est soumise à d'importantes variations saisonnières. D'autres facteurs peuvent affecter leurs évolutions tels que la couverture et la gestion des offres à Pôle emploi. Depuis début 2008, les offres enregistrées ont diminué très fortement, de même que les tensions sur le marché du travail (la chute étant plus marquée au 4^{ème} trimestre 2008).
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Évolution des offres enregistrées chaque trimestre, selon qu'il s'agit d'offres durables, temporaires ou occasionnelles



L'effet des cycles conjoncturels apparaît plus marqué pour les offres durables (sur CDI ou contrats de plus de 6 mois) que pour les offres temporaires (entre un et 6 mois) ou occasionnelles (moins d'un mois).
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

Familles et domaines professionnels (FAP-2003)

Afin d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier, la Dares a créé une nomenclature spécifique : les familles professionnelles (FAP), qui rapproche le ROME « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi et la nomenclature PCS « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » utilisée par l'INSEE dans ses enquêtes. Les métiers y sont regroupés en 86 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte car les données Pôle emploi y sont peu significatives : les agriculteurs éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : **L'agriculture** (A), le **bâtiment** (B), **l'industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / Métiers et qualifications)

Les sources

L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi, est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès des individus de 15 ans ou plus dans 35 000 ménages.

- Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les statistiques mensuelles du marché du travail (Pôle emploi)

À partir des fichiers de gestion de Pôle emploi, elles portent sur les demandes et les offres d'emploi et comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : inscriptions et sorties des listes pour les demandes, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés en catégories selon le type d'emploi recherché et la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé.

La catégorie 1 correspond aux demandeurs qui n'ont pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois et recherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Les personnes classées catégories 2 et 3 ont les mêmes caractéristiques que la catégorie 1 mais recherchent un emploi à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (catégorie 3). Les catégories 6, 7, 8 sont les homologues des catégories 1, 2, 3 pour les demandeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois. Les DEFM de catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 regroupent tous les demandeurs d'emploi soumis à des obligations de recherche qui ont pu ou non avoir une activité réduite de plus ou moins de 78 heures au cours du mois écoulé.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / chômage) et également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

Les indicateurs

L'emploi : nombre de personnes en emploi au sens du BIT, en moyenne sur l'année (source : enquête emploi de l'INSEE).

Le taux de demande d'emploi est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des DEFM 1+2+3 hors activité réduite sur la somme de l'emploi et des DEFM 1+2+3 hors activité réduite. Il est calculé en moyenne annuelle.

Évolution du stock de demandes : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM 1+2+3).

Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant ou de ceux entrés dans l'année est sortie des listes dans les douze mois. Cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées du flux de demandes d'emploi enregistrées dans l'année.

Il est calculé sur l'ensemble des DEFM des catégories 1,2,3,6,7,8.

La part des contrats (CDI ou CDD) de plus de six mois parmi les offres enregistrées du trimestre permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les entreprises à Pôle emploi selon les familles professionnelles.

Évolution des flux d'offres enregistrées par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Évolution des flux de demandes enregistrées par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Offres sur demandes enregistrées : ratio du flux d'offres enregistrées durant les trois derniers mois aux demandes enregistrées de catégories 1+2+3 durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent et à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas aisée car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent.

Les principaux sigles utilisés :

DEFM = Demande d'emploi en fin de mois	DEE = Demande d'emploi enregistrée
DEE123 = Demande d'emploi de catégories 1+2+3	OEE = Offres d'emploi enregistrées
CDI = Contrat à durée indéterminée	CDD = Contrat à durée déterminée
Séries CVS = Séries corrigées des variations saisonnières	Tension = OEE/DEE123

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

